



**Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal**  
Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des sports, et de la  
cohésion sociale



## **COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES**

Comité départemental de l'Allier

**Siège social : maison des sports - 4 rue de Réfembre  
03000 MOULINS**

**Tel/Fax : 04 70 46 08 74**

**Mail : [cd03@petanque.fr](mailto:cd03@petanque.fr)**

# **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 13 JANVIER 2023 – 18H30**

**Présents** : Hélène BERTIN, André BOUTOT, Guy-Noël CHEVALLIER, Ghislaine DAAS, Roger DREURE, Roland FRADIN, Elisabeth GOUGAT, Joëlle GUILLAUMIN, Didier LEVIEUX, Jean-Pierre LUBIERE, Arnaud MAISONNEUVE, Roger MALBEC, Xavier NYFFENEGGER, Annie WEGRZYN.

**Excusés** : Jonathan CLEMENT, Sébastien PINEAU.

### **ORDRE DU JOUR** :

- ✓ Approbation du P.V. de la réunion du 26 novembre ;
- ✓ Point mini bol d'or féminin ;
- ✓ Point délégation Provençal à VALLON ;
- ✓ Point formation BF1 et arbitres ;
- ✓ Point trésorerie secteurs ;
- ✓ Licences 2023 nouveau logiciel.

### **I - APPROBATION DU P.V. DE LA REUNION DU 26 NOVEMBRE** :

- Le mail à M. SCHMAUCH n'a pas été envoyé, il le sera prochainement.
- Approbation du PV : 13 pour ; 1 Abstention.

### **II - POINT MINI BOL D'OR FEMININ** :

Le délai étant trop court, l'organisation du mini-bol d'or est soumise aux votes des membres présents :

**POUR : 3 - CONTRE : 9 - ABSTENTIONS : 2**

La décision est prise à la majorité des présents de ne pas faire ce concours cette année.

Un courrier adressé par Roger MALBEC au CD 63 pour libérer les 4 places des équipes féminines

### **III - POINT DELEGATION PROVENÇAL A VALLON LE 07 JANVIER** :

Arnaud MAISONNEUVE était délégué pour le provençal.

Bilan : RAS. Les résultats et le classement sont visibles sur le site du CD03

#### **IV - POINT FORMATION BF1 ET ARBITRES :**

- Formation BF1 samedi 14 et dimanche 15 janvier à la maison des boulistes à Clermont-Ferrand. 8 candidats du CD03 inscrits. Validation de l'examen une semaine après. Une autre session devrait avoir lieu en juin à AURILLAC.  
Les frais d'inscription de 90€ seront remboursés sous réserve de réussite à l'examen.
- Formation arbitrage : Samedi 28 et Dimanche 29 janvier au BCF à Montluçon et examen le Dimanche 29 après-midi. 8 candidats inscrits.  
L'inscription de 60€ sera remboursée après la validation de 4 concours. Un maillot et une tirette seront offerts par le CD03 à l'obtention de l'examen.
- Formation GESTION CONCOURS : Une formation a lieu le samedi 14 janvier à VICHY à la Tour des Juges avec Hélène BERTIN, 17 personnes inscrites.
- Formation PSC1 (premiers secours) : Hélène BERTIN va programmer cette formation.

#### **V - POINT TRESORERIE SECTEURS :**

- Les comptes des secteurs de MOULINS, MONTLUCON et VICHY sont clôturés.
- En ce qui concerne le secteur CENTRE-ALLIER une réunion sera organisée avec les présidents des clubs, le Président et la Trésorière.

#### **VI - LICENCES 2023 NOUVEAU LOGICIEL :**

- Joëlle GUILLAUMIN va reprendre la gestion des licences du secteur de VICHY pour soulager le travail de la secrétaire générale.
- Des difficultés sont apparues avec le nouveau logiciel fédéral GESTION CONCOURS ayant entraîné un retard dans la validation des licences.

#### **VII - QUESTIONS DIVERSES :**

##### **❖ Questions de Sébastien PINEAU :**

**1 -** Toutes les informations qui arrivent sur la boîte mail du CD 03 ne doivent-elle pas être envoyées à tous les membres du Comité ? Qui a accès à cette boîte mail :

**Réponse :** OUI, Joëlle transmettra les mails au responsable de chaque commission.

4 personnes ont accès à la boîte mail : Joëlle GUILLAUMIN, Xavier NYFFENEGGER et Annie WEGRZYN, Jean MASSINI (en cours d'instruction avec M. STIRMEL pour faire le changement vers Roger MALBEC).

**2 -** Qui a accès total à GESLICO ?

**Réponse :** 4 personnes, Annie WEGRZYN, Joëlle GUILLAUMIN, Xavier NYFFENEGGER et Hélène BERTIN. Les accès sont limités par la Fédé à 3 ou 4 personnes maximum. Roger MALBEC, Ghislaine DAAS et Sébastien PINEAU ont un droit de consultation.

3 - Le lecteur de licence n'est-il pas offert aux nouveaux clubs ?

Réponse : NON, il y a eu une 1<sup>ère</sup> attribution de lecteurs quand cela s'est créé aux arbitres, puis un ou deux par secteurs puis la Fédé a donné x lecteurs qui ont été distribués à x clubs, après ils sont devenus payants. Actuellement prix coûtant 160€ à financer par le club demandeur.

4 – Qui a le dernier calendrier complet, qui peut m'envoyer le listing des jeunes ?

Réponse : Le calendrier a été envoyé par Hélène à tous les membres du Comité. Joëlle lui enverra le listing des jeunes.

5 – Les logiciels Microsoft office Word et Excel 97 ne sont plus conformes avec la gestion du site.

Réponse : OK pour achat d'une licence d'un nouveau pack office.

❖ Proposition de Roger MALBEC de rajouter dans le règlement intérieur : Comme cela existe à l'AURA et dans d'autres Comités, il souhaite qu'il y ait au Comité pour 2024 un Président et un Président délégué, féminin de préférence pour respecter la parité.

❖ Indemnités pour les qualifiés SENIOR FEMININ & VETERAN à l'AURA : Une indemnité kilométrique est proposée à hauteur de 0,20 cts/km/équipe du départ du club au lieu de compétition.

**Soumise au vote : POUR 12 – ABSTENTIONS : 2.**

❖ Le calendrier provisoire sera mis sur le site en attendant la parution des manuels.

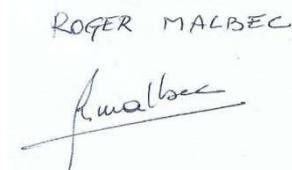
La séance est levée à 22 H 30.

La Secrétaire du Comité  
Annie WEGRZYN



Annie Wegrzyn

Roger MALBEC, Président  
du Comité Départemental de l'Allier.



ROGER MALBEC